

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 20 juin 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 20 juin 2019 à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 14 juin 2019. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ – M. MACHADO – MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – MME FOUET – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME GUENSER – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – M. KUHN
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. FLAMAND à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE
<i>Custines</i>	MME HENRY à M. JULIEN
<i>Frouard</i>	M. GRANDBASTIEN à MME FOUET
<i>Liverdun</i>	M. DOSE à MME GUENSER
Excusés	
<i>Champigneulles</i>	MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME GEOFFROY – MME VILLEMIN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER

N°18 – DA du 20/06/2019

Rapporteur : Monsieur le Président

**Recrutement d'agents de sensibilisation scolaire et citoyenne
en service civique**

S'inscrivant dans le cadre de la politique de la ville et d'une sensibilisation citoyenne au sens large, il convient non seulement de faire progresser la sécurité auprès des établissements scolaires mais aussi de renforcer le lien social entre les habitants et les sensibiliser sur l'occupation des espaces publics. Cette mission de sensibilisation a été menée par 6 jeunes durant l'année scolaire 2018-2019 avec un bilan globalement positif.

Afin d'assurer cette mission de sensibilisation sur l'année scolaire, il est proposé l'embauche de 6 agents en service civique, sur le fondement de la loi n°2010-241 du 10

mars 2010, à compter du 2 septembre 2019, pour une durée maximale de 12 mois. Cette mission s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans et figure dans le référentiel de l'agence du service civique au titre de l'éducation pour tous.

Les volontaires seront recrutés sur la base d'une durée hebdomadaire de travail de 24 heures, réparties au maximum sur 6 jours. Le temps de travail s'entend du lundi au vendredi inclus, sauf modification du rythme scolaire. Les repos hebdomadaires et pauses quotidiennes seront fixés dans le respect de la réglementation en vigueur.

Je vous laisse le soin d'en délibérer,

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à recruter six agents en service civique.

AUTORISE le Président à signer, au nom de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, les demandes d'agrément correspondantes auprès de l'Agence nationale du service civique.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRLIC